

CHRONIQUE DU MAIRE

Rapport du maire 2017

Je m'apprête à rédiger mon cinquième rapport du maire cette année. Il est pour moi essentiel de prendre ce moment pour vous dresser le bilan de nos réalisations pour 2017, vous présenter le portrait financier de notre municipalité et vous communiquer ma vision et les alignements pour 2018.

Ainsi donc, les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 indiquent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **361 020 \$**. Les états financiers ont été vérifiés par la firme RDL Lamontagne Proulx Inc., comptables agréés.

États financiers de l'exercice 2016

Revenus	2 716 272\$
Charges	2 206 712\$
Excédent de l'exercice	509 560\$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	361 020\$
Excédent accumulé non affecté	608 033\$
Excédent affecté	\$
Endettement total net à long terme	1 001 166\$

Le rapport des vérificateurs stipule que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2016.

Pour 2017, nous anticipons un surplus budgétaire qui sera réaffecté au prochain exercice financier (+-130k).

Valeur foncière

2016 Sommaire au 5 octobre	2017 Sommaire au 15 septembre	Augmentation 2016-2017
143 213 300 \$	144 332 000 \$	1 118 700 \$

Valeur foncière par catégorie pour 2017	
Résidentielle	62% de la valeur
Agricole	30% de la valeur
Commerciale, industrielle et services	8% de la valeur

Rapport sommaire sur l'émission de permis :

2015	2016	2017 (au 30 octobre)
110	107	122
1 847 200 \$	1 642 200 \$	1 867 400 \$

Nombre de permis de nouvelles constructions :

2015	2016	2017
4	3	4 (au 30 octobre)

Nombre de permis de feu :

2015	2016	2017
117	133	116 (au 30 octobre)

Les réalisations 2017 :

-Hommage aux bénévoles dans le cadre de la semaine nationale de l'action bénévole.

-Travaux de correction de la courbe sur le rang Bord-de-l'Eau pour répondre aux exigences du coroner Garneau.

-Restauration de la chaussée du rang de la Rivière-de-l'Est.

-Restauration de la chaussée du 4^e rang.

-Restauration de la chaussée du 10^e rang.

-Restauration de la chaussée de la route du Développement.

-Restauration d'une partie de la chaussée de la route Lemire.

-Aménagement de jeux d'eau au Parc Rousseau.

-Aménagement paysager sur la rue St-Léon.

-Restauration du plancher au centre communautaire.

-Autres travaux : rechargement des accotements sur la route du Portage et le rang Double, rechargement des chemins gravelés sur la route Lalancette, le chemin Larocque ainsi que sur le chemin privé 12^e rang. Nettoyage de fossés sur le 4^e rang ainsi qu'à des endroits ciblés sur le Petit 5^e rang, le rang des chalets et la rue St-Léon.

-Des routines de travaux sont maintenant en place pour le nettoyage du réseau des égouts, du réseau de l'aqueduc, du fauchage des bordures de chemins, du lignage de rue ainsi que du balayage des rues.

-Adoption d'un règlement limitant la vitesse sur la route Lemire.

-Traitement du dossier (sécurité) de la Maison Ste-Clotilde.

-Traitement de 4 dossiers contrevenant au règlement sur la salubrité et l'entretien des terrains privés.

Organismes soutenus et appui à divers projets :

-La Guignolée Tendresse (*projet des dîners communautaires, paniers de Noël*).

-La Croix Rouge (250 \$).

-CIUSS Mauricie et Centre-du-Québec (*prêt de salle dans le cadre du projet P.I.E.D., programme intégré équilibre dynamique*).

-L'école la Sapinière (*gratuité de salle souper spaghetti et spectacle de fin d'année, soutien de la coordonnatrice projet Patinage libre les jeudis, projet Dek hockey*).

-La Fabrique Marguerite Bourgeoys (*don 643.00 \$ équivalent des taxes municipales*).

-Association régionale en loisirs pour handicapés du Centre-du-Québec (100 \$).

-FQM, Fédération Québécoise des Municipalités (1 489.07 \$).

-Rouli-Bus (*transport adapté pour personnes handicapées 4 780 \$*).

-Copernic, organisme du bassin versant de la rivière Nicolet (75 \$).

-Trio Étudiant Desjardins (1 400 \$).

- Carrefour jeunesse emploi (*projet Place aux jeunes 250 \$*).
- Marche mariale, communauté chrétienne de St-Philippe de Windsor (*gratuité de salle*).
- Éduco-Pop des Bois-francs (*prêt de local et espace de rangement, cours d'alphabétisation*).
- Les Cuisines collectives du Québec (*100 \$ par groupe *5*).
- Carrefour action municipale et famille (*37 \$*).
- Partenaires 12-18 (*contribution 4 025 \$*).
- Les jeudis en chanson, société St-Jean Baptiste.
- SPAA Arthabaska (*3 171.70 \$*).
- SIUCQ (*1 771 \$*).
- Loisirs Sainte-Clotilde (*19 750 \$*).
- Loisirs Collectifs.
- Le Club de Fermières Ste-Clotilde.
- Le club optimiste Ste-Clotilde.
- Club de balle molle Ste-Clotilde.
- CJS (*800 \$*).
- Tour cycliste Frédérick-Duguay.

Traitement des élus :

Le traitement des élus municipaux a été majoré en 2017 de 1,6 % selon l'avis relatif à l'indexation des minimums et des maximums applicables à la rémunération et à l'allocation des dépenses des élus municipaux pour l'exercice financier 2017, paru dans la Gazette Officielle du Québec du 11 février 2017, ce qui porte la rémunération de base du maire à 7 701 \$ et l'allocation de dépenses à 3 850 \$.

Du côté des conseillères et conseillers, leur rémunération est de 2 567 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 283.50 \$. Une rémunération additionnelle est ajoutée et correspond à 27,18 \$ par élu pour chacune des rencontres supplémentaires des comités internes à laquelle il assiste. En plus du montant décrit

précédemment, chaque élu reçoit une allocation de dépenses égale à la moitié de la rémunération additionnelle, sous réserve des dispositions prévues à la loi.

Voici les lignes directrices pour 2018 :

Notre rythme en termes de réfection des chaussées devrait ralentir pour nous amener à un niveau de croisière pour les prochaines années. Dans notre plan 2018-2021 des travaux de pavage à mener sur diverses rues, le Petit 5^e rang et la route du Portage seront prioritaires pour 2018.

Des travaux sur notre réseau d'égout sont planifiés (restauration complète du réseau sur la rue St-Denis et sur une partie de la rue St-Jean entre les rues Principale et St-Denis). Ces travaux sont admissibles au programme de la TECQ 2014-2018.

Dans le volet qualité de vie, la réalisation du projet PIQM-MADA verra le jour en 2018. Il faut donc s'attendre à une bonification d'infrastructures dans le parc Rousseau pour mieux répondre aux besoins des aînés et de notre population en générale.

Une enveloppe de 50 000 \$ est disponible pour des projets de développement sur notre territoire et la date d'échéance est 2019. Le conseil municipal devra mener une réflexion sur un ou des projets porteurs.

Le conseil municipal devra tôt en 2018 réviser son plan stratégique pour les 4 prochaines années duquel découlera un plan d'action.

Nous devons réduire le tonnage de déchets enfouis dans le site d'enfouissement. Sur cet aspect, notre municipalité doit accentuer ses efforts. Il faut changer les habitudes des consommateurs et c'est possible d'y arriver avec des instruments indispensables, tel que le bac de comptoir pour les matières putrescibles. Avec la mise en vigueur du règlement régional de disposition des boues de fosses septiques, la municipalité se doit de compléter l'inventaire des installations sceptiques sur son territoire.

Au cours de la dernière décennie, la municipalité a misé sur le bien-être et l'offre en loisirs aux citoyennes et citoyens. Ces actions portent fruit puisque notre camp de jour fracasse chaque année des taux de participation et notre offre est concurrentielle par rapport aux municipalités voisines.

Il y a plusieurs années, on parlait des festivités soulignant la St-Jean-Baptiste. Aujourd'hui, Sainte-Clotilde a trouvé sa niche en misant sur la Fête de l'Halloween. Il faut miser sur cet évènement pour nous démarquer dans la région.

L'attractivité des jeunes familles est essentielle pour que notre municipalité continue de connaître un taux de croissance.

Le projet domiciliaire Les Berges offre l'opportunité à plus de 70 nouvelles familles de venir s'installer chez nous. Il est d'autant plus important que ces jeunes familles puissent être soutenues par le biais de notre corporation de développement.

Retenez que notre municipalité se distingue sur le marché pour ses grands terrains boisés près de la berge de la rivière Nicolet et que Sainte-Clotilde-de-Horton est un milieu accessible géographiquement. Nous avons également sur place différents services pouvant séduire les jeunes familles (école, garderies, sports, loisirs).

Nos actions stratégiques à l'égard de la famille et de la qualité de vie (politique familiale, politique amie des enfants et politique amie des aînés) doivent perdurer et même être bonifiées au cours des prochaines années afin de maintenir notre position de leader et d'obtenir des reconnaissances en santé et qualité de vie.

Bien que notre municipalité se soit classée troisième au rang provincial en 2017, je souhaite une plus grande participation au prochain Défi santé 5/30. Adopter un mode de vie sain et actif améliore notre bien-être et nous assure une meilleure espérance de vie.

Je me permets de réitérer une fois de plus l'invitation à tous nos fiers résidents à planter devant leur résidence ou immeuble notre fleur emblématique qu'est l'hémérocalle Stella Di Oro afin que cette étoile du jour puisse briller chez nous et soit notre marque d'accueil.

À mon équipe de conseillers et conseillères, un gros merci. Votre dévouement et votre implication sont précieux dans l'atteinte de nos objectifs. Mesdames Julie Ricard et Nathalie Talbot ainsi que Messieurs Patrice Pinard, Yanick Blier, Michel Bernier et David Deshaies, acceptez mes plus sincères remerciements pour votre travail. Bienvenue M. Therion au sein de notre équipe.

À Matthieu, fidèle allié, merci de ta rigueur et à tous les employés municipaux, merci de faire de notre municipalité un milieu attractif, accueillant et distinctif.

Chers (ères) citoyennes et citoyens, je vous remercie de votre confiance et de votre soutien. Au cours de ce prochain mandat, j'aurai la chance de concrétiser notre dossier de traitement des eaux usées.

Simon Boucher
Maire de Sainte-Clotilde-de-Horton